



Ultraplan Reno 3

Ragréage P3 carreleur, rénovation



DOMAINE D'APPLICATION

Ragréage et lissage en sol intérieur de chapes ciment et dalles béton avant collage de revêtements céramiques et assimilés (carrelage, pierre naturelle, pierre reconstituée, carreaux de verre,...).

Ragréage et lissage en sol intérieur d'anciens revêtements tels que : carrelage, pierre naturelle, dalles semi-flexibles, avant collage de carrelage et pierre naturelle.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Avant la pose de carreaux y compris carreaux grands formats.
- Epaisseur d'application : 1 à 10 mm.
- Malaxage facile.
- Application à la pompe.
- Classé A+ : à très faible émission de COV.

SUPPORTS ADMISSIBLES

Sols intérieurs :

- chapes ciment ;
- dalles béton ;
- planchers chauffants, base ciment, à circulation d'eau chaude ;
- anciens revêtements céramiques ou assimilés ;
- anciennes dalles plastiques semi-flexibles ;
- supports à base de liants hydrauliques avec traces de colle.

Autres supports, consulter le service technique.

Ces supports doivent être âgés d'au moins un mois (contrôler l'humidité résiduelle).

Les chapes et dallages doivent être âgés d'au moins un mois, les planchers béton devront être âgés de plus de 2 mois.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Les surfaces à recouvrir doivent être stables, propres, solides, saines, sèches, non sujettes à des remontées d'humidité et conformes au D.T.U. concerné.

Supports neufs à base de ciment : appliquer une passe continue de **Primer G** ou **Eco Prim Universel** dans le cas de supports poreux ou **Eco Prim T** ou **Eco Prim Universel** dans le cas de supports faiblement poreux.

Anciens revêtements céramiques ou assimilés et dalles plastiques semi-flexibles : après s'être assuré de leur adhérence au support, les nettoyer et dégraisser soigneusement afin de permettre l'adhérence du primaire, puis appliquer **Mapeprim SP** ou **Eco Prim T** ou **Eco Prim Universel**.

Pour la mise en œuvre des primaires, se référer à la fiche technique du produit concerné.

Préparation de la gâchée

Dans un seau contenant environ 5,75 litres d'eau, verser un sac de 25 kg d'**Ultraplan Reno 3** en agitant avec un malaxeur électrique et rajouter l'eau nécessaire à l'obtention d'un mélange homogène (sans excéder au total 6,5 litres) de consistance suffisamment fluide pour permettre une application facile, mais sans excès afin d'éviter la décantation. L'enduit obtenu est utilisable pendant environ 20 minutes.

Application

Tirer à « zéro » pour garnir le support puis régler l'épaisseur au moyen d'une lisseuse. **Ultraplan Reno 3** peut être aussi appliqué à la pompe. La pompe utilisée doit assurer des débits d'eau et de poudre constants et

Ultraplan Reno 3

permettre d'obtenir un mélange homogène et de consistance adaptée. L'épaisseur finale de l'enduit doit être inférieure ou égale à 10 mm. **Ultraplan Reno 3** s'applique de préférence en une passe. Si l'application est faite en deux passes, la deuxième passe sera exécutée après séchage complet de la première et application préalable de **Primer G** ou **Eco Prim Universel**.

Pose du revêtement

Après séchage, **Ultraplan Reno 3** peut être revêtu d'un carrelage. La pose d'un revêtement pourra intervenir 24 heures minimum après l'application. Ce délai peut varier en fonction de l'épaisseur appliquée, des conditions ambiantes (température, hygrométrie), de la porosité du support et du revêtement final.

CONSUMMATION

Environ 1,4 kg/m²/mm d'épaisseur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg à ouverture facile.

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage. Produit conforme aux prescriptions de l'annexe XVII du règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), article 47.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Pour les précautions d'emploi, consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur le site web www.mapei.com

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL.

AVERTISSEMENT

Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Les conditions de mise en œuvre sur chantier pouvant varier, il est conseillé à l'utilisateur de vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. L'utilisateur sera par conséquent toujours lui-même responsable de l'utilisation du produit. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné.

Se référer à la dernière mise à jour de la fiche technique disponible sur le site web www.mapei.com

MENTION LÉGALE

Le contenu de la présente Fiche de données Techniques (FT) peut être reproduit dans un autre document, mais le document qui en résulte ne peut en aucun cas remplacer ou compléter la FT en vigueur au moment de l'application ou de la mise en œuvre du produit MAPEI. La FT la plus récente peut être téléchargée à partir de notre site web www.mapei.com. MAPEI DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATION DU TEXTE OU DES CONDITIONS D'UTILISATION CONTENUES DANS CETTE FT OU SES DÉRIVÉS.

Toutes les références relatives à ce produit sont disponibles sur demande et sur les sites web www.mapei.fr et www.mapei.com

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Consistance : poudre fine

Couleur : gris

Masse volumique apparente (kg/m³) : 1300

Extrait sec (%) : 100

DONNÉES D'APPLICATION (à + 23°C et 50 % H.R.)

Taux de gâchage : 23-26 % (5,75 à 6,5 litres par sac de 25 kg)

Epaisseur d'application (mm) : 1 à 10 mm

Masse volumique apparente (kg/m³) : environ 2000

Température d'application : de + 5°C à + 30°C

Délai d'utilisation de la gâchée : environ 20 minutes

Temps de prise : environ 2 heures

Ouverture au passage : après 4 heures

Délai minimum avant recouvrement : 24 heures

**Ultraplan
Reno 3**



CONSTRUIRE L'AVENIR

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et des illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon

4077-02-2020 F(F)